

Dates d'ouverture de l'ALE : Tous les mercredis de l'année scolaire :
Pendant les différentes vacances de l'année scolaire **suivant le tableau ci-dessous :**

Vacances d'automne	Vacances de fin d'année	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Vacances d'été
Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre	L'accueil est fermé	Du lundi 20 février au vendredi 3 mars	Du lundi 24 avril au vendredi 5 mai	Du lundi 10 juillet au mercredi 25 août

Horaires : de 07h30 à 18h00 suivant les modalités d'accueil suivantes :

Inscription matin : 7h30/9h30-11h45/12h15
 Inscription matin + repas : 7h30/9h30-13h30/14h
 Inscription repas + après-midi : 11h45/12h15-17h/18h
 Inscription après-midi : 13h30/14h-17h/18h
 Inscription journée avec repas : 7h30/9h30-17h/18h
 Inscription journée sans repas : 7h30/9h30-11h45/12h15+13h30/14h-17h/18h

Les programmes :

Les programmes d'activités sont publiés **3 semaines** avant les vacances et **2 semaines** avant pour les mercredis.
 Pensez à en prendre connaissance car des informations importantes y sont transmises (sorties, heures de départ pour les sorties, affaires à prendre, journées à thème etc...)
 Si vous rencontrez quelques problèmes pour inscrire vos enfants, la direction est présente pour vous informer.

Bienvenue à l'accueil de loisirs les Gouramis

Enfants de 6 à 12 ans

les infos que vous cherchez sont ici

L'accueil de loisirs « les gouramis » se situe
 à : l'école Haroun Tazieff
 4 rue des écoles laïques
 34770 GIGEAN
 06.09.34.36.69
ale-gouramis@ville-gigean.fr



Infos parents : tout au long de l'année, l'équipe de l'accueil de loisirs « les Gouramis » reste à votre disposition pour d'éventuelles informations. Si vous possédez un talent, si vous êtes artiste ou si vous souhaitez faire découvrir aux enfants votre métier, votre passion. Prenez contact avec nous !! **Pour faciliter la communication et visualisez plus de photos. Nous allons bientôt utiliser l'application « toute mon année com. » Une invitation vous sera envoyée avec un code.**

Nos intentions éducatives

Découvrir diverses activités sportives et culturelles

Participer à la vie local de Gigean à travers la culture

Initier les enfants à l'audiovisuel

Découvrir de nouveaux sport

Découvrir les us et coutumes de France et du monde

Participer de manière active au sujet du développement durable

Découvrir la biodiversité

Sensibiliser les enfants aux gestes éco citoyens

Favoriser les projets des enfants

Créer un séjour de A à Z

Écouter et accompagner les enfants dans leur projets

Faire participer les parents à la vie de l'accueil

Créer des outils de communication

Faire participer les parents aux activités

Proposer des découvertes de métiers, passions...

Nous avons à notre disposition :

2 salles d'accueil (une part groupe) avec des jeux de société, jeux de construction, des livres, des feuilles pour dessiner etc...

1 salle d'activités manuelles

Une grande salle de restauration.

2 grandes cours où l'on peut faire de multiples jeux et du sport.

Une salle pour les ateliers cuisine

A l'extérieur de l'accueil de loisirs, la commune met à disposition les différents locaux municipaux :

La salle d'aïkido pour tous les jeux d'opposition

Le gymnase

La salle polyculturelle pour des : expositions, pièces de théâtre, danses...

Le stade de football

Groupes :

Tout au long de l'année (mercredis et vacances) les enfants sont séparés en deux tranches d'âge :

6-8 ans « Simbas » = (CP-CE1) et 8-12 ans « Ninjas » = (CE2-CM1-CM2...)



Les évènements

Kermesse d'halloween

Carnaval (mars ou avril)

Téléthon (décembre)

Journée intergénérationnelle (mai)

20 ans des Gouramis

Fête enfance et jeunesse (juin)

Modalités d'inscription :

Pour toute information concernant l'inscription de votre enfant, veuillez vous adresser au bureau du service enfance et jeunesse .

Lors d'une nouvelle inscription, merci de ramener le dossier administratif complet avec les pièces justificatives demandées (cf. règlement).

Les réservations s'effectuent sur le portail famille sur le site de la ville , par mail à « inscription.enfance-jeunesse@ville-gigean.fr ou directement au bureau du service enfance et jeunesse da la mairie.

Attention!!! Les réservations doivent s'effectuer au plus tard le lundi avant 11h pour le mercredi.